ECOLE ELEMENTAIRE
2 rue Raymond Loewy
78730 Rochefort en Yvelines
Tel/Fax : 01 30 41 31 83
0780283j@ac-versailles.fr

Réunion du conseil d'école du lundi 18 juin 2018

Présentation des membres du conseil.

Présidente : Mme Faure, remplaçante à la direction de Mme Neuilly.

Enseignants : Mmes Faure, Couchaux, M. Saurel, Mme Bourny (décharge de direction de Mme Neuilly).

SIE et mairies : Ms Allès et Lambert.

Représentant de parents d'élèves : Mme Thébaud et M Radenac.

RASED : absent (*changement de psychologue scolaire pour l'année 2018/2019*).

DDEN : Mme Midonet excusée.

Rentrée 2018 2019

Cette année : 84 élèves en fin d'année.

Bilan RASED : 1 **PPS** (**P**rojet **P**ersonnalisé de **S**colarisation)

CP : aucune demande

CE1 : 2 demandes d'aide et bilans médicaux

CE2 : 1 demande en fin d'année

CM1 : ////

CM2 : ////

Les PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) n'ont pas vocation à se poursuivre tout le long de l'année. Ils sont prévus pour une courte durée. Pour des difficultés durables et persistantes, il faut se tourner vers le médecin scolaire ou le RASED.

CP : 0

CE1 : 1

CE2 : 1

CM1 :3 (dont 2 arrêtés)

CM2 : 1 qui se transforme en **PAP** (**P**lan d'**A**ccompagnement **P**ersonnalisé) : demande en cours pour un CM2.

Equipes éducatives : 2 élèves concernés

Equipe de suivi de scolarité (handicap) : 1 élève

PAI :

CP :

CE1 : ////

CE2 : ////

CM1 : 2

CM2 : 2

Pour l'année prochaine :

CP : 13 **CE1** : 9 **CE2** : 16 **CM1** : 23 **CM2** : 20 **Total** : **81 enfants.**

En l'état, nous restons à 4 classes. On pourra envisager une fermeture de classe l'année suivante.

Les parents seront informés de la composition des classes et des listes de fournitures via le site de l'école. L'équipe enseignante a la bienveillance de les mettre en ligne le vendredi 6 juillet à partir de 18h00, afin d'aider les élèves à envisager sereinement leur future classe et de permettre aux parents d'élèves de s'organiser au mieux pour l'achat des fournitures.

Les listes des classes sont constituées sur décision du Conseil des Maîtres. Il n'est pas obligatoire de les afficher avant la rentrée des classes, elles sont données à titre informatif, les effectifs de l'école pouvant se modifier durant les vacances d'été.

CP/CE1	CE1/CE2	CM1	CM2
Mme NEUILLY / décharge	Mme COUCHAUX	M. SAUREL	Mme FAURE

APC pour l'année 2018 2019 : L'organisation générale des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. Les activités à mener en 2018/2019 seront recentrées sur le développement des compétences dans le domaine du Lire. Les APC devront être spécifiquement dédiés à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise de la lecture. Elles viseront à développer chez les élèves concernés le goût de lire ou à encourager leurs capacités de lecture à voix haute et de développer la compréhension surtout dans les textes autres que narratifs (documentaires…)
Les dispositions retenues à ce titre sont inscrites au projet d'école, et remplacent les anciennes activités (Rédaction du journal, activités en Anglais, soutien …)
Elles auront lieu sur le temps du midi trois fois par semaine de 11h30 à 12h00.

Rythmes scolaires.

L'école passe à **4 jours** avec les horaires suivants : 8h30/11h30 et 13h30/16h30. Avec une ouverture d'école à 8h20 et 13h20. Les APC auront toujours lieu sur le temps du midi ; cependant, ils ne dureront plus qu'une demi-heure et auront lieu trois fois par semaine.

Restauration scolaire.

Les délégués de parents d'élèves questionnent le S.I.E. sur un questionnaire distribué à certains parents et pas à d'autres.

Un appel d'offre a été lancé concernant le prestataire de restauration scolaire.

Le prestataire actuel ne prévoit pas de fournir de sandwichs pour le dernier jour d'école. Chaque enfant inscrit à la cantine apportera son propre pique-nique. Le dernier repas sera pris dans la cour de l'école sous la forme d'un pique-nique convivial. Le S.I.E. autorise cette action. Un mot a été distribué dans les cahiers des élèves concernés. Le secrétariat du SIE se chargera de régulariser les factures courant juillet 2018.

Sécurité.

PPMS : PPMS « tempête » cette année.

Bons réflexes de tous.

Une élève de CP en angoisse a été isolée et rassurée.

Alarmes à dissocier (alarme incendie / PPMS). Dossier en cours, l'Inspection académique n'a pas donné de réponse à la demande de l'école concernant l'existence d'une alarme adaptée à la configuration éclatée des locaux. Monsieur Thébaud, spécialiste, n'a pas de solution sans dispositif filaire.

Transport scolaire.

Prise en charge du transport scolaire pour aller au collège de Bonnelles. Il y avait une subvention du département. Aujourd'hui, la carte **Imagine'R** est monozone et la subvention n'existe plus. Il n'y a donc plus de prise en charge. Les communes sont libres d'aider ou non. Rochefort ne propose pas une telle aide. Longvilliers propose une aide. A voir en mairie pour les démarches lorsque les familles viennent prendre un dossier **Imagine'R**.

Informatique.

Etat d'avancement : concernant les ordinateurs portables demandés, avec une connexion internet pour l'usage des élèves dans les classes, Monsieur Lambert précise qu'il rencontrera un fournisseur le 13 juillet 2018.
L'école aurait souhaité une mise en place dès septembre de ce matériel afin de garantir une adaptation plus rapide et des usages réguliers et ritualisés de la part des élèves.

Projet d'école.

Chorale : bien. La fête de fin d'année en témoignera. Mais l'année prochaine, ce sera l'équipe enseignante qui prendra en charge la chorale.
Les Amis des Ecoles sont remerciés pour l'organisation de la fête de fin d'année ainsi que tous les bénévoles qui participeront.
Concernant l'organisation des dessins pour l'objet, les enseignants proposent que l'organisation de cette action soit avancée dans le temps pour laisser un temps plus long à la réalisation des dessins.

Natation : Les enfants n'ont eu que 4 séances. Les CM2 n'ont donc pas pu valider leur niveau en natation.
La demande de changement de piscine, appuyée par M. Allès a été refusée. Nous devons donc

continuer d'aller à Rambouillet. Le planning de 9 séances de cette année semble reconduit l'année prochaine.

I-Journal : Publications papiers non suivies, nous ne savons pas très bien qui est en lien avec nous pour ce projet ; mais publications régulières sur le site de l'école. N'étant plus au projet d'école, nous nous interrogeons sur la suite à donner.

Projets de classe.

Lirenval : Toutes les classes y ont participé cette année. Les élèves ont pu assister à des ateliers sur place et ont accueilli une illustratrice en classe qui a partagé son savoir-faire avec eux. Les œuvres des classes ont été exposées au salon et sous le préau de l'école. Le thème de l'année prochaine sera Les Héros.

Nettoyage de printemps : Bonne participation active des élèves. Les élèves ayant participé au nettoyage de printemps ont reçu un diplôme collé dans le cahier de parcours citoyen.

Tri sélectif : Le Sitcom est venu dans l'école pour nous montrer comment trier nos déchets.

Eurêkades : 3 dans l'année. Les résultats sont attendus pour la fin du mois de juin.

CROSS USSA et Orangerie Kids : Les enseignants soulignent les excellents résultats des élèves lors de leur participation au cross de l'USSA. Les mairies souhaiteraient être tenues informées de ces actions. Les résultats des podiums seront collés dans les cahiers de parcours citoyen.

Visite du collège : Contrairement à la rumeur, nous avons effectué l'aller ET le retour en car Transdev, partagé avec les 4 CM2 de l'école de Clairefontaine. Tout s'est bien passé. Cross, Eurêkades, le self !

Jardin : la récolte a été effectuée. Annie et Michèle sont vraiment remerciées pour leur aide. Goûter au jardin le dimanche 10 septembre, 15h00. Tous ceux ayant fréquenté le jardin sont invités !

Sport en anglais avec les CE2 de M. Saurel et tous les CM1. Effectué le jeudi lorsque les CM2 étaient à la piscine. Les enfants ont beaucoup aimé.

Permis vélo : annulé par la gendarmerie (plus de budget) mais maintenu par les enseignants (lundi 2 juillet et jeudi 5 juillet) cf mot distribué aux élèves ce jour.

Permis piéton pour les CE2 : annulé par la gendarmerie (plus de budget) mais maintenu par les enseignants, il aura lieu le 2 juillet au matin pour tous les CE2 de l'école (animé par M Saurel).

Permis Internet : pour les CM1/CM2, animé par Mme Faure (n'est plus assuré par les gendarmes).

Saint Gilles : Projet sur les Antilles, ateliers de décoration prévus le mercredi 4 juillet. Nous demandons de l'aide aux parents pour encadrer les ateliers. Prévoir en amont les projets afin de planifier l'organisation des classes.

Sorties :

- **Triel sur Seine : le parc aux étoiles.**

Toute l'école en deux fois faute de place dans le centre. Très heureux d'avoir fait cette sortie, les élèves étaient très contents et sont repartis confirmés dans leurs savoirs.

- **Le château de Senonches :**

Très bonne sortie avec toute l'école, les élèves et les adultes ont beaucoup apprécié.

Nous sommes très fiers du comportement de nos élèves lors de ces sorties. Les personnes qui nous ont accueillis ont été très positivement touchées par le comportement et les connaissances des élèves.

Aux artistes le patrimoine à Rochefort : Le vendredi 29 juin, toute l'école recevra une harpiste (Isabelle Olivier) qui nous apprendra un chant écrit sur l'air d'*Un jardin extraordinaire*. Il sera chanté lors de la déambulation du samedi 30 juin.

Commission électorale à prévoir autour du 23 septembre, prévoir un enseignant et deux parents. En même temps, Vérification des comptes de coopérative scolaire.

Questions des délégués des parents d'élèves

I/ Question pour l'équipe enseignante :

- L'année prochaine il y a une possibilité d'avoir des cours de langues étrangères. Comment ça va se dérouler (où, quand) ?

R : Nous ne connaissons pas les modalités de mise en place de cette action. Nous avons envoyé plusieurs demandes à l'IEN, mais pour l'instant nous n'avons pas plus d'informations.

- Certains parents demandent si la répartition des classes pour l'année prochaine est déjà faite.

R : Oui (cf. début de réunion).

- Quand est ce qu'on aura la liste des classes ?

R : 6 juillet à partir de 18h00 (cf. début de réunion).

- Si les futurs CM2 seront tous ensemble.

R : Oui.

- Questionnement sur le fait d'être passés d'un livret trimestriel à un livret scolaire semestriel :

R : La mise en place d'un livret semestriel a été décidée sur proposition du LSU (Livret Scolaire Unique) et validée par le Conseil de cycles. Les enseignants estiment qu'il permet d'alléger la charge rapprochée des évaluations qu'imposaient trois livrets, pour les élèves. Cet allégement permet à certains élèves de s'épanouir dans les apprentissages et d'envisager les évaluations de façon plus positive. Le livret semestriel laisse plus de temps aux apprentissages, aux manipulations et aux réinvestissements. Les cahiers du jour, les fichiers, les travaux de classe sont rendus chaque semaine pour signature afin d'assurer le suivi du travail des élèves. Les évaluations sont également données régulièrement (pochette d'évaluations dans chaque classe). Les enseignants ont reçu les parents dès qu'il leur a semblé important de faire un point pédagogique ou comportemental. L'équipe enseignante rappelle que les parents peuvent, à tout moment, leur demander des rendez-vous via le cahier de liaison.

- A la rentrée 2018-2019, certains délégués des représentants de parents d'élèves ne renouvelleront pas leur mandat. Les représentants de parents d'élèves invitent dès à présent l'ensemble des parents d'élèves à réfléchir à la liste de l'année prochaine. Une réunion sera organisée en Septembre pour tous ceux qui veulent se présenter ou se représenter. S'il n'y avait pas assez de parents sur la liste, un tirage au sort parmi les parents d'élèves se ferait à l'Inspection de l'Education nationale pour désigner ceux qui viendraient siéger.

- Remerciements de beaucoup de parents et des délégués pour l'ensemble des actions menées cette année par l'équipe enseignante.
- Les enseignants de l'école remercient vivement les parents qui ont contribué à rendre cette année positive ; ainsi que les AME pour toutes les actions bénévoles menées au profit des élèves.
- Ils remercient également la mairie, le SIE et les employés communaux pour les travaux effectués dans l'école et les actions menées.

II/ Pour le SIE :

- Certains parents ont reçu dans leur boite aux lettres un papier précisant les nouveaux horaires pour Septembre. Pourquoi toutes les familles n'ont pas reçu cette feuille ?

R : Les membres du SIE précisent qu'ils ne sont pas à l'origine de cette démarche.

- Préciser dans le compte rendu, que le prix de l'étude ne changera pas malgré la diminution du temps d'étude car le prix n'avait déjà pas augmenté au passage de la semaine à 4 jours et demi (temps d'étude rallongé de 30 min).

R : Le tarif de l'étude ne sera pas révisé cette année. D'autant qu'il n'avait pas augmenté lors du passage à la semaine de 4 jours et demi.

- Repréciser les règles pour l'étude en septembre. C'est à dire est ce qu'il y a toujours possibilités de venir chercher son enfant pendant un laps de temps comme actuellement entre 16H et 16h45 ou plus du tout avec les nouveaux horaires ? le S.I.E. signale qu'en termes de sécurité, un volant de 45 minutes est trop long.

R : L'étude en Septembre débutera à 16h30 et se terminera à 18H. Les parents auront un quart d'heure, soit jusqu'à 16h45 pour récupérer leurs enfants. Ceux-ci devront, bien entendu être inscrits à l'étude et la séance sera facturée.

- Des parents s’inquiètent pour faire garder leurs enfants le mercredi. Est ce qu'il est toujours possible de s'inscrire au centre de loisir de Bullion. Le S.I.E. ne peut se prononcer à la place de la commune de Bullion. Les parents sont invités à se faire connaître au plus tôt auprès de la ville de Bullion.

R : La mairie de Bullion informe que les places sont limitées. Il convient d’envoyer un mail à madame VILLETTE à clb.bullion@gmail.com
Pour information les places sont également limitées à Bonnelles. Restant des places sur Cernay la Ville.

- Est ce qu'il est possible de mettre en place le prélèvement automatique ? Le S.I.E va se renseigner. Il semble qu’un problème technique bloquait l’opération. La question va être réétudiée.

R : Les élus ne souhaitent pas mettre en place le prélèvement automatique qui engendrerait un surcroit de travail au secrétariat.

- Les délégués de l'élémentaire regrettent qu'il n'y ait pas eu de réponse suite à leur mail sur le cahier des charges de la cantine. Cahier des charges envoyé par le SIE pour relecture et corrections.

Mais les délégués de l'élémentaire trouvent qu'il y a eu un effort de fait par la mairie.
R : Les élus ont tenu compte des propositions faites par les délégués de parents de parents des deux écoles dans le respect de compatibilité avec la gestion du SIE.

- Les délégués de l'élémentaire rappellent qu'ils ne sont pas associés à tous les mails envoyés par les délégués de la maternelles et signés « les délégués ». Mails que nous recevons et découvrons en même temps que le SIE.

Une affiche sera apposée à l'entrée de chaque école. Celle-ci précisera les nouveaux horaires ainsi qu'une information de garderie, étude et restauration scolaire.